

2025



Catalogue de
formation
santé sécurité
au travail

L'édito d'Hervé Lanouzière

Depuis plus de 15 ans, l'Institut national du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle (Intefp) propose une offre de formation en santé et sécurité au travail à l'ensemble des agents des fonctions publiques.

Afin de pouvoir répondre à des besoins toujours grandissants, nous avons à cœur de renforcer notre offre de formation en nous appuyant sur notre expertise de la pédagogie et des thématiques.

Cette année encore, nos efforts ont permis de développer notre réseau de formateurs en associant de nouvelles compétences et de vous proposer ainsi de nouveaux outils pour rendre nos formations toujours plus accessibles.

Vous découvrirez dans les pages qui suivent l'ensemble de nos actions de formations. Mais nous sommes aussi attentifs, dans une logique de parcours, à développer des programmes sur-mesure afin de répondre au mieux aux attentes de tous nos publics et accompagner leurs besoins spécifiques en santé et sécurité au travail dans la fonction publique.



Les enjeux pour 2024

Plus d'un an après les élections professionnelles et la mise en place des nouveaux comités sociaux administratifs (CSA) et des formations spécialisées en santé, sécurité et condition de travail (FS SSCT), nous allons renforcer, dans un contexte d'extension du champ de la santé au travail, nos actions de formation pour prendre en compte de nouveaux enjeux que ce soit ceux issus de la crise sanitaire ou de la prévention des violences sexistes et sexuelles.

Nos formations participent à outiller tous les acteurs de la santé au travail dans la fonction publique sur toutes les dimensions : de la prévention des risques à la promotion de la santé en passant par la qualité de vie et des conditions de travail.

Elles soutiennent le dialogue social en associant l'ensemble des acteurs à la construction de pratiques partagées et en visant une montée en compétence simultanée de tous ceux qui concourent à la santé globale au travail.

Ce faisant, l'Intefp participe pleinement à la mise en œuvre opérationnelle des cinq axes du plan santé au travail de la fonction publique 2022-2025, et plus particulièrement, son axe 5 visant à renforcer et améliorer le système d'acteurs de la prévention.

Une école de service public au service des stagiaires

La garantie de la qualité de la formation

Notre réseau d'intervenants est composé de professionnels de la santé sécurité au travail (inspecteur du travail, inspecteur santé sécurité au travail, conseiller de prévention, ingénieur de prévention, psychologue-ergonome, médecin de prévention, consultant etc.).

Nos formateurs suivent régulièrement des stages en ingénierie pédagogique et techniques d'animation actionnelle.

Depuis 2021, nous sommes certifiés Qualiopi au titre de nos actions de formations. Nous sommes engagés au quotidien dans une démarche d'amélioration continue de ses prestations.

La satisfaction de nos stagiaires

En 2023, nous avons organisé plus de 60* sessions de formation en présentiel et à distance, pour près de 1 000 stagiaires sur nos thématiques en santé sécurité au travail.

- **90%** des stagiaires ayant suivi nos formations se disent entièrement satisfaits de leur cursus,
- **87%** des stagiaires ayant suivi nos formations estiment que les objectifs de formation ont été entièrement atteints,
- **89%** des stagiaires ayant suivi nos formations hybrides pensent que les e-learning préalables proposés sont entièrement satisfaisants.

Nos enquêtes de satisfactions montrent 3 points remarquables de nos formations :

- la qualité de nos intervenants,
- la maîtrise du sujet par nos formateurs,
- l'alternance entre théorie et pratique.

Des espace pour plus d'échanges de pratiques

Afin de soutenir vos apprentissages et répondre à vos questions même après votre formation, nous mettons à votre disposition un espace partagé sur notre plateforme d'apprentissage à distance. Vous pourrez y retrouver des documents généraux (textes de référence en santé sécurité au travail), des exemples de documents et des outils (trame de document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp), plan de prévention vierge, etc.) pouvant vous servir dans vos missions. Vous trouverez également sur cet espace des e-learning préalables et vos évaluations.

Nous savons également combien les échanges de pratiques sont formateurs et fondamentaux dans la mise en place d'une démarche de prévention. C'est pour cette raison que des forums d'échanges sont ouverts. Ainsi, vous serez en capacité de poser des questions à vos pairs et de partager votre expérience en matière de prévention des risques.

*à partir des données collectées dans les enquêtes de satisfaction

Au service d'une culture de prévention dans la fonction publique



Nos publics et nos champs d'intervention

Nos actions de formations s'adressent à l'ensemble des acteurs de la santé au travail dans la fonction publique. Que vous soyez assistant ou conseiller de prévention, membre de CSA ou de FS SSCT, manager, chef de service, responsable RH ou bien encore agent, nos formations répondront à vos besoins à travers des parcours dédiés par fonction et par thématique.

A travers nos formations et l'expertise de nos intervenants, nous abordons les différents enjeux de santé et sécurité au travail et d'amélioration des conditions de travail.

Nos parcours de formation s'enrichissent régulièrement de nouvelles formations sur des thématiques émergentes afin d'accompagner les transformations des organisations.

Notre vision de la formation

Afin de vous permettre d'appréhender les enjeux de santé et sécurité et travail, nos formations favorisent une approche active orientée sur l'acquisition des gestes métier pour les professionnels et le développement de compétences réflexives au sein des organisations.

Nous favorisons également l'interministérialité au sein de nos formations, car elle est riche d'échanges et permet la mise en place de réseaux nationaux de préventeurs.

Les formations en pratique

Pour répondre à vos besoins, nous pouvons déployer nos modules de formation en présentiel, hybride ou en 100% à distance.

Des dispositifs d'évaluation des acquis au cours et en fin de formation sont mis en place pour suivre l'acquisition des compétences acquises en stage.

Notre offre de formations sur-mesure

En complément de notre offre catalogue, nous développons des formations sur-mesure afin de répondre aux enjeux de votre organisation et de vos métiers. Nous vous accompagnons dans l'identification de vos besoins et la définition des finalités des actions de formations. Puis, nous concevons, avec vous, des actions et des parcours de formation adaptés.

Accessibilité pour personne en situation de handicap : pour des besoins spécifiques, merci de prendre contact avec notre référente : caroline.grzelak@travail.gouv.fr

Sommaire par fonction

Membre d'instances (CSA et FS SSCT)	07
Assistant ou conseiller de prévention	15
Préventeur	22
Manager	27
Agent dans une Agence régionale de santé	30
Agent de l'Education nationale	33

Trouvez les formations adaptées à votre poste grâce à ce sommaire.
Un aperçu thématique des formations est disponible en page suivante.

Sommaire par thématique

Information et sensibilisation	35
Accidents	37
RPS et santé mentale	39
Cellule de crise	40
Risque amiante	40
Diversité	40

Consultez ce sommaire pour accéder aux formations regroupées par thématiques.
Le sommaire des formations par fonction est accessible à la page précédente.

Membre d'instances (CSA et FS SSCT)

Nos formations s'adressent aux membres des comités sociaux d'administration (CSA) et des formations spécialisés santé sécurité et conditions de travail (FS SSCT).

Conformément au cadre réglementaire, nous invitons à réunir l'ensemble des membres des instances : représentants du personnel et de l'administration.

Ces formations sont l'occasion de renforcer de manière conjointe le dialogue social et la prévention des risques dans le cadre des politiques de santé, sécurité et conditions de travail.



Réglementation

Pour les formations spécialisées santé sécurité et conditions de travail (FS SSCT), de site ou de service, le nombre de représentants dépend des effectifs de service :

- Jusqu'à 200 agents : 5 titulaires et 5 suppléants
- Entre 201 et 500 agents : 7 titulaires et 7 suppléants
- Entre 501 et 700 agents : 8 titulaires et 8 suppléants
- À partir de 701 agents : 10 titulaires et 10 suppléants
- Pour moins de 200 agents, le comité social d'administration peut bénéficier la formation de 5 jours en santé sécurité et conditions de travail (SSCT)

Nos formations réglementaires

Découvrez nos parcours de formations initiales :

- Formation réglementaire des membres de CSA 08

- Formation réglementaire des membres de FS SSCT 09

Nos formations spécifiques

Affinez vos compétences grâce à nos modules spécifiques :

- Accident de travail 10

- Visite de CSA/FS SSCT 11

- DGI et droit de retrait : régime et enquête 12

- Prévenir les RPS en CSA/FS SSCT 13

- Prévenir le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles en FS SSCT/CSA 14

Membre de comité social d'administration (CSA)

Formation réglementaire

Public cible

Membre de CSA
(qui ne siège pas en FS SSCT)

Intervenants

Conseiller de prévention,
ingénieur de prévention,
inspecteur du travail,
inspecteur santé, sécurité
au travail,
consultant

Durée

E-learning : 1 heure
puis 3 jours (18 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités pédagogiques

Hybride, présentiel ou
distanciel
Evaluations en cours de
formation par quiz et/ou
évaluation finale (cas
pratique)

Prérequis

Aucun

Tarif

Groupe en intra : 3 960€ TTC

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthodes d'animation

Partage de contenus, mise en
situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Repères et réglementation (e-learning)

- Notions fondamentales en santé sécurité au travail dans la fonction publique d'état
- Organisation, attributions et compétences des instances

Les acteurs de la prévention (internes et externes)

- Rôles, missions et responsabilités des acteurs de la prévention
- Notions de responsabilités juridiques

Fonctionnement et outils

- Fonctionnement du comité social d'administration (CSA)
- Articulation avec la formation spécialisée en santé, sécurité et condition de travail (FS SSCT)
- Outils et moyens à disposition pour la prévention : registres, rapports, documents
- Evaluation des risques professionnels : méthodologie, outils et moyens

Développements thématiques

- Application des prescriptions légales prises en ces matières à l'égard des personnels
- Evaluation des risques professionnels
- Pratiques communes entre membres de CSA, en articulation avec la FS SSCT

Objectifs

- Participer en tant que membre des instances de dialogue social :
 - à la protection de la santé physique et mentale et de la sécurité
 - à l'amélioration des conditions de travail des agents
- Veiller à l'observation des prescriptions légales prises en ces matières à l'égard des personnels
- Maîtriser les enjeux et les points-clés de l'évaluation des risques professionnels
- Homogénéiser les pratiques entre membres de CSA en lien avec la FS SSCT

Membre de formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail (FS SSCT)

Formation réglementaire

Public cible

Membre de FS SSCT
Membre de CSA en l'absence
de FS SSCT

Intervenants

Conseiller de prévention,
ingénieur de prévention,
inspecteur du travail,
inspecteur santé, sécurité
au travail,
consultant

Durée

E-learning : 1 heure
puis 5 jours (30 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités pédagogiques

Hybride, présentiel ou
distanciel
Evaluations en cours de
formation par quiz et/ou
Evaluation finale (cas
pratique)

Tarif

Groupe en intra : 6 600€ TTC

Prérequis

Aucun

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthodes d'animation

Partage de contenus, mise en
situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Repères et réglementation (e-learning)

- Notions fondamentales en santé sécurité au travail dans la fonction publique d'état
- Organisation, attributions et compétences des instances

Les acteurs de la prévention (internes et externes)

- Rôles, missions et responsabilités des acteurs de la prévention
- Notions de responsabilités juridiques

Fonctionnement et outils

- Fonctionnement de la formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail (FS SSCT) en lien avec le comité social d'administration (CSA)
- Outils et moyens à disposition pour la prévention : registres, rapports, documents

Evaluation des risques, enquêtes et visites

- Evaluation des risques professionnels : méthodologie, outils et moyens
- Préparation et réalisation d'une visite de site
- Réalisation d'une enquête accident

Thématiques spécifiques : RPS, VSS et travail à distance

- Sensibilisation à la prévention des risques psychosociaux (RPS)
- Sensibilisation à la lutte contre le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles
- Management et travail à distance

Objectifs

- Suivre l'application des prescriptions légales prises en ces matières à l'égard des personnels;
- Participer à l'évaluation des risques professionnels;
- Mener des visites de site et des enquêtes accident
- Construire des pratiques communes entre membres de FS SSCT, en articulation avec le CSA

Accident de travail

Formation spécifique

Public cible

Assistant et conseiller de prévention, membre de CSA/FS SSCT *
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

1 jour (6 heures)
puis évaluation à distance (cas pratique) : 1 heure

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif inter :
200€/jour/stagiaire TTC
Groupe en intra : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Notions fondamentales :

l'accident de service, l'accident de mission, l'accident de trajet, la déclaration et la reconnaissance et réparation

- Définitions juridiques et le cadre réglementaire

L'enquête accident de service

- Méthodologie d'enquête
- Modalités de déroulement et restitution de l'enquête

Objectifs

- Identifier le régime des accidents de service/accidents du travail
- Réaliser une enquête accident de service/du travail

Visite de CSA/FS SSCT*

Formation spécifique

Public cible

Assistant et conseiller de prévention, membre de CSA/FS SSCT
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

1 jour (6 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation : cas pratique et questionnaire

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif :
200€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Savoir préparer une visite de site

- Cadre réglementaire et appropriation des outils méthodologiques
- Droits et obligations du CSA/FS SSCT et de leurs membres
- Visite dans l'activité du comité social administratif CSA/FS SSCT
- Construction d'une grille de visite
- Connaissance et identification des registres et des documents consultables

Participer à une visite de site

- Collecte des données : observation, consultation des documents et tenue des entretiens

Suites de la visite

- Restitution et exploitation la visite : établir un rapport, rédiger une fiche de proposition d'action, identifier la procédure en CSA/FS SSCT
- Intégration les conclusions de la visite à la démarche de prévention de l'établissement
- Etablissement un tableau des actions engagées et participation à leur suivi

Objectifs

- Améliorer la démarche de prévention à partir des éléments recueillis en visite de CSA/FS SSCT

Danger grave et imminent et droit de retrait : régime et enquête

Formation spécifique

Public cible

Membre de CSA/FS SSCT, représentant de l'administration, assistant ou conseiller de prévention

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail

Durée

1 jour obligatoire (6 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités

Présentiel ou à distance
Evaluation : cas pratique et questionn

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
500€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthodes d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Notions fondamentales : le danger grave et imminent (DGI), le droit de retrait, l'alerte

- Définitions juridiques et le cadre réglementaire

Le danger grave et imminent

- Procédure d'alerte prévue par la réglementation
- Registre des DGI

L'enquête DGI en comité social administratif (CSA)/formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail (FS SSCT)

- Méthodologie d'enquête en lien avec le règlement intérieur du CSA
- Modalités de déroulement et restitution de l'enquête

DGI et prévention

- Mise en place d'action de prévention après un DGI

Objectifs

- Connaître les définitions et conditions nécessaires à la mise en œuvre du droit d'alerte et droit de retrait (signalement de danger grave et imminent)
- Connaître la procédure d'exercice du droit d'alerte et du droit de retrait
- Identifier le rôle du en CSA/FS SSCT(enquête, désaccord) et les obligations de l'autorité administrative
- Elaborer une action de prévention adaptée suite à un DGI

Prévenir les risques psychosociaux en CSA/FS SSCT*

Formation spécifique

Public cible

Membre de CSA,
membre de FS SSCT

Intervenants

Conseiller de prévention,
ingénieur de prévention,
inspecteur du travail,
inspecteur santé, sécurité
au travail,
consultant

Durée

E-learning : 1 heure
puis 2 jours (12 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités

Présentiel ou à distance
Evaluation : cas pratique et
questionnaire

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
500€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthodes d'animation

Partage de contenus, mise en
situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Notions de base (e-learning)

- Cadre juridique
- Définition et caractéristiques des risques psychosociaux (RPS)

Les RPS : une priorité pour la prévention

- Enjeux économiques et sociaux des RPS
- Conséquences sur la santé des individus et l'organisation

Cadre et moyens de l'analyse des risques

- Cadre réglementaire et les différents acteurs de prévention
- Etapes de l'analyse des risques et les différents niveaux de prévention

Du diagnostic au plan d'action

- Savoir détecter les RPS
- Mise en pratique : la démarche d'évaluation des RPS et missions des représentant.e.s des personnels
- Enquête accident de service en cas de RPS

Objectifs

- Partager un vocabulaire commun sur le sujet des risques psychosociaux
- Identifier les indicateurs et facteurs de RPS
- Conduire une enquête RPS
- Mettre en œuvre une action collective en matière de prévention

Prévenir le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles en FS SSCT/CSA*

Formation spécifique

Public cible

Membre du CSA,
membre de la FS SSCT,
membre d'une cellule
de veille/alerte

Intervenants

Conseiller de prévention,
inspecteur santé, sécurité
au travail,
médecin de prévention

Durée

E-learning : 1 heure
puis 2 jours (12 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités pédagogiques

Présentiel

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
500€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en
situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Contexte (en e-learning)

- Evolution de la place des femmes dans le monde du travail et de l'égalité professionnelle
- Premiers éléments sur les violences sexistes et sexuelles

Cadre juridique

- Définitions des violences au travail et sanctions encourues
- Obligation de prévention et de traitement des signalements

Repères sur l'égalité professionnelle

- Egalités des changes, diversité et inclusion
- Liens entre égalité professionnelle, sexisme et VSS

VSS et effets sur la santé

- Mécanismes de violences
- Formes de harcèlement moral et liens avec les RPS
- Rôle de prévention des acteurs de l'organisation

Actions des représentant.e.s du personnel

- Prévention des situations de violences au travail
- Ecoute et accompagnement des victimes

Objectifs

- Identifier les ressorts socio-culturels du sexisme et des violences
- Interroger et adapter ses pratiques en CSA/FS SSCT
- Identifier les acteurs à mobiliser et les leviers d'intervention et d'action
- Savoir comment réagir et se mobiliser pour prévenir les risques

Assistant et conseiller de prévention



Cheville ouvrière des démarches de prévention au sein de l'administration, les assistants et conseillers de prévention sont au contact direct des agents en situations de travail.

Leur rôle de conseil et de relai ne s'improvisent pas et requierent des compétences éprouvées.

Nos parcours de formations s'adressent aux assistants et conseillers de prévention dès leur prise de fonction, et dans l'exercice de leurs missions quotidiennes.

Nos formations initiales

Découvrez nos formations initiales et de recyclage :

- | | |
|---|----|
| ● Assistant de prévention | 16 |
| ● Conseiller de prévention | 17 |
| ● Assistant et conseiller de prévention : "recyclage" | 18 |

Nos formations spécifiques

Perfectionnez vos compétences grâce à nos formations spécifiques :

- | | |
|--|----|
| ● Accident de travail | 19 |
| ● Plan de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures | 20 |
| ● Risque amiante | 21 |

Assistant de prévention

Formation initiale

Public cible

Assistant de prévention

Intervenants

Conseiller de prévention,
ingénieur de prévention,
inspecteur du travail,
inspecteur santé, sécurité
au travail,
consultant

Durée

E-learning : 1 heure 30
puis 5 jours (30 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Évaluations en cours (quiz)
de formation et finale (cas
pratique)

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
200€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en
situation, travaux en sous-
groupe et individuels, retours
d'expérience en collectif
e-learning : visite virtuelle

Contenu de la formation

Cadre réglementaire de la prévention (e-learning)

- Evolution des politiques publiques de prévention
- Sources législatives et réglementaires en matière de santé et sécurité au travail
- Rôle et missions des acteurs, responsabilités de chacun

Missions de l'assistant de prévention

- Activités de l'assistant de prévention
- Démarche d'évaluation des risques
- Méthodes et outils d'intervention
- Visite des locaux

Savoir-faire

- Construction du positionnement comme l'assistant de prévention
- Communication et animation du réseau
- Adaptation des outils et des méthodes de communication aux situations et aux acteurs

Spécialisation

- Prévention des risques psychosociaux (RPS)

Objectifs

- Connaître les principaux points de réglementation santé, sécurité au travail applicable à la fonction publique
- Identifier le système d'acteurs de la prévention dans la fonction publique
- Participer à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels dans son établissement

Conseiller de prévention

Formation initiale

Public cible

Conseiller de prévention
Formation ouverte
à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention,
ingénieur de prévention,
inspecteur du travail,
inspecteur santé, sécurité
au travail,
consultant

Durée

E-learning : 1 heure 30
puis 7 jours (42 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités

Présentiel ou à distance
Evaluation de fin de
formation :
cas pratique

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
200€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en
situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Cadre réglementaire de la prévention (e-learning préalable)

- Evolution des politiques publiques de prévention
- Sources législatives et réglementaires en matière de santé, sécurité au travail (SST)
- Rôle et missions des acteurs, responsabilités de chacun

L'activité du conseiller de prévention

- Missions et le positionnement du conseiller de prévention
- Démarche d'évaluation des risques
- Prévention des risques psychosociaux (RPS)

Méthode et outils pour l'activité de CP :

- Outils et documents utiles pour la prévention et de suivi des actions
- Visite des locaux et visite thématique
- Rédaction de rapports
- Spécificités de la mission
- Clés pour coordonner la prévention au sein de son établissement

Objectifs

- Connaître les principaux points de réglementation SST applicable à la fonction publique
- Identifier le système d'acteurs de la prévention dans la fonction publique
- Animer la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels dans son établissement
- Assurer le suivi des actions du programme de prévention
- Animer le réseau des assistants de prévention

Assistant et conseiller de prévention : “recyclage”

Formation continue

Public cible

Assistant et conseiller de prévention
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

2 jours (12 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités

Présentiel ou à distance
Evaluation de fin de formation : questionnaire

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel : 200€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Perfectionner ses connaissances sur la réglementation santé et sécurité au travail applicable à la fonction publique

- Rappel réglementaire
- Registre de santé sécurité au travail (RSST) et le registre spécial de signalement d'un danger grave et imminent (RSDGI)
- Document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp) : échanges de pratique, lien avec les autres registres
- Analyse d'un poste de travail
- Accidents de service et congés maladie ordinaires

2 thèmes au choix en fonction des participants :

- Risque électrique
- Risque chimique
- Chutes de plain-pied
- Risque routier
- Troubles musculo-squelettiques (TMS)
- Risques psychosociaux (RPS)
- Risque amiante
- Registre accessibilité
- Travail en hauteur et fiches de vérification
- Risque incendie
- Intervention des entreprises extérieures
- Coordination d'un réseau d'assistants de prévention

Objectifs

- Approfondir ses connaissances sur la réglementation santé et sécurité au travail (SST) applicable à la fonction publique
- Approfondir ses connaissances des documents réglementaires en SST

Accident de travail

Formation spécifique

Public cible

Assistant et conseiller de prévention, membre de CSA/FS SSCT *
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

1 jour (6 heures)
puis évaluation à distance (cas pratique) : 1 heure

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif inter :
200€/jour/stagiaire TTC
Groupe en intra : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Notions fondamentales :

l'accident de service, l'accident de mission, l'accident de trajet, la déclaration et la reconnaissance et réparation

- Définitions juridiques et le cadre réglementaire

L'enquête accident de service

- Méthodologie d'enquête
- Modalités de déroulement et restitution de l'enquête

Objectifs

- Identifier le régime des accidents de service/accidents du travail
- Réaliser une enquête accident de service/du travail

Plan de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures

Formation spécifique

Public cible

Assistant et conseiller de prévention
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, ISST, Insp. du travail

Durée

2 jours (12 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Évaluations en cours de formation et finale (cas pratique et questionnaire)

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
200€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Cadre réglementaire

- Consignes pour l'élaboration des plans de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures
- Quand et comment l'appliquer ?

Présentation approfondie

- Typologie des entreprises
- Risques d'interférence
- Unités de lieu
- Personnel
- Type d'opérations visées
- Protocoles de sécurité
- Liste des travaux dangereux

Elaboration d'un plan de prévention pour entreprise extérieure

- Mise en situation / cas pratiques

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire spécifique et ses applications
- Participer à l'élaboration d'un plan de prévention pour une entreprise extérieure

Risque amiante

Formation spécifique

Public cible

Assistant et conseiller de prévention
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

2 jours (12 heures)

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Évaluations en cours de formation (questionnaire)

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
200€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Principaux repères :

- Effets de l'amiante sur la santé des travailleur.e.s
- Cadre réglementaire
- Dossier technique amiante (DTA)

Evaluation du risque amiante

- Méthodologie spécifique

Co-activité et risque amiante

- Mesures et moyens de prévention

Objectifs

- Appréhender le risque amiante au regard de l'activité d'assistant et conseiller de prévention

Préventeur



Nos formations générales

Découvrez nos formations générales accessibles aux préventeurs :

- Danger grave et imminent et droit de retrait : régime et enquête 23

- Plan de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures 24

Nos formations spécifiques

Approfondissez vos compétences sur les thématiques suivantes :

- Prévenir les risques psychosociaux : outils et moyens 25

- Prévenir le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles 26

Danger grave et imminent et droit de retrait : régime et enquête

Formation générale

Public cible

Membre de CSA/FS SSCT, représentant de l'administration, assistant ou conseiller de prévention

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail

Durée

1 jour obligatoire (6 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités

Présentiel ou à distance
Evaluation : cas pratique et questionn

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
500€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthodes d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Notions fondamentales : le danger grave et imminent (DGI), le droit de retrait, l'alerte

- Définitions juridiques et le cadre réglementaire

Le danger grave et imminent

- Procédure d'alerte prévue par la réglementation
- Registre des DGI

L'enquête DGI en comité social administratif (CSA)/formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail (FS SSCT)

- Méthodologie d'enquête en lien avec le règlement intérieur du CSA
- Modalités de déroulement et restitution de l'enquête

DGI et prévention

- Mise en place d'action de prévention après un DGI

Objectifs

- Connaître les définitions et conditions nécessaires à la mise en œuvre du droit d'alerte et droit de retrait (signalement de danger grave et imminent)
- Connaître la procédure d'exercice du droit d'alerte et du droit de retrait
- Identifier le rôle du en CSA/FS SSCT(enquête, désaccord) et les obligations de l'autorité administrative
- Elaborer une action de prévention adaptée suite à un DGI

Plan de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures

Formation générale

Public cible

Assistant et conseiller de prévention
Formation ouverte à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, ISST, Insp. du travail

Durée

2 jours (12 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Évaluations en cours de formation et finale (cas pratique et questionnaire)

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
200€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Cadre réglementaire

- Consignes pour l'élaboration des plans de prévention pour l'intervention des entreprises extérieures
- Quand et comment l'appliquer ?

Présentation approfondie

- Typologie des entreprises
- Risques d'interférence
- Unités de lieu
- Personnel
- Type d'opérations visées
- Protocoles de sécurité
- Lister des travaux dangereux

Elaboration d'un plan de prévention pour entreprise extérieure

- Mise en situation / cas pratiques

Objectifs

- Connaître le cadre réglementaire spécifique et ses applications
- Participer à l'élaboration d'un plan de prévention pour une entreprise extérieure

Prévenir les risques psychosociaux : outils et moyens

Formation spécifique

Public cible

Tout préventeur
Formation ouverte
à l'interministériel

Intervenants

inspecteur santé, sécurité
au travail,
médecin de prévention,
ergonome,
consultant,
psychologue du travail

Durée

E-learning : 1 heure
puis 2 jours (12 heures)
puis 1 jour (6 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation en cours de
formation : cas pratique et
mise en situation

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
500€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en
situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Jours 1 et 2 - Les enjeux :

- Risques psychosociaux (RPS) comme un enjeu sanitaire majeur

Le cadre de la réglementation

- Cadre juridique de la prévention des RPS

Détecter les RPS :

- Indicateurs et facteurs de risque (manifestations/causes/conséquences), des violences externes au violences internes, du stress au travail à l'épuisement professionnel.

Evaluer les facteurs de risque

- Analyse des situations de travail et des changements organisationnels
- Intégration des RPS au document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp)

Agir sur les facteurs de risque

- Différents niveaux de prévention :
- Rôle des acteurs de la santé

Lors de l'intersession de 1 mois, des travaux de mise en pratique des acquis seront demandés aux stagiaires

Jour 3

- Retour sur les travaux réalisés lors de l'intersession

Politique de prévention :

- Repères pour la mise en œuvre concrète d'une démarche de prévention
- Leviers pour agir et Ressources complémentaires

Objectifs

- Appréhender le cadre juridique et les enjeux relatifs aux RPS
- Savoir identifier les indicateurs et les facteurs des RPS
- Identifier les différents niveaux de prévention des RPS
- Mettre en pratique les acquis dans son environnement de travail

Prévenir le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles

Formation spécifique

Public cible

Tout agent

Intervenants

Conseiller prévention,
inspecteur santé, sécurité
au travail,
médecin de prévention

Durée

1 jour (6 heures)

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation formative

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
500€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Contexte (en e-learning)

- Evolution de la place des femmes dans le monde du travail et de l'égalité professionnelle
- Premiers éléments sur les violences sexistes et sexuelles

Cadre juridique

- Définitions des violences au travail et sanctions encourues
- Obligation de prévention et de traitement des signalements

Repères sur l'égalité professionnelle

- Egalités des changes, diversité et inclusion
- Liens entre égalité professionnelle, sexisme et VSS

VSS et effets sur la santé

- Mécanismes de violences
- Formes de harcèlement moral et liens avec les RPS
- Rôle de prévention des acteurs de l'organisation

Mesures de prévention et signalement

- Mobilisations des acteurs
- Définitions et promotion des actions de prévention
- Recueil de la parole des victimes
- Accompagnement, protection et orientation des victimes

Traitement des situations

- Mise en œuvre de la protection fonctionnelle
- Recueil des preuves et témoignages
- Enquête administrative
- Accompagnement des collectifs post-crise

Objectifs

- Connaître le cadre juridique et les obligations de prévention des VSS et du harcèlement
- Identifier les ressorts socio-culturels du sexisme et des violences
- Identifier les acteurs à mobiliser et les leviers d'intervention et d'action
- Repérer les éléments pour construire et animer une démarche de prévention des VSS

Manager



Nos formations spécifiques

Développez vos compétences grâce à nos formations spécifiques :

- Manager et santé sécurité au travail : appréhender les rôles et missions liés à sa fonction 28
- Handicap au quotidien: quels leviers pour les RH et le management ? 29



Manager et SST : appréhender les rôles et missions liés à sa fonction

Formation spécifique

Public cible

Chef de service,
manager,
directeur de la fonction publique
Formation ouverte
à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention,
inspecteur santé, sécurité
au travail,
consultant

Durée

1 jour obligatoires (6 heures)

Modalités

Modalité pédagogique
présentiel ou à distance
Evaluation en cours de
formation (quiz)

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
500€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 4
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en
situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Le rôle de chef de service en matière de santé, sécurité au travail (SST)

- De la réglementation...
- ... à la mise en pratique

Le manager : acteur de la prévention

- Missions des différents acteurs de prévention
- Mobilisation des acteurs par le manager

Ressources pour la prévention

- Outils de prévention et documents utiles au manager

Objectifs

- Appréhender les rôles et responsabilités des chefs de service en matière de SST (réglementation SST et conditions de travail et décret de 82)
- Identifier les missions, le rôle et l'importance des managers dans la prévention et l'application des règles liées à la santé, sécurité au travail
- Identifier la nécessité et l'importance du document unique d'évaluation des risques professionnels (Duerp) dans le système de prévention, les obligations liées au programme de prévention ainsi que les registres spécifiques

Handicap au quotidien : quels leviers pour les RH et le management ?

Formation spécifique

Public cible

Encadrant,
responsable RH,
référent handicap
Formation ouverte
à l'interministériel

Intervenants

Consultant,
spécialiste du management

Durée

E-learning : 1h30
puis 2 jours (12 heures)

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation en cours de
formation : exercice de
mise en situation et/ou
questionnaire

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
200€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en
situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Cadre et contexte (e-learning)

- Interrogations sur les représentations du handicap
- Différents types de handicap
- Réglementation de la politique du handicap dans la fonction publique
- Acteurs internes et externes

Maintien dans l'emploi : le retour au poste

- Entretien d'intégration et/ou de retour à l'emploi après une aggravation de la situation de handicap d'un agent

Accueil et intégration

- Arrivée ou Retour d'un agent au sein du service

Accompagnement des agents

- Rôle des personnes ressources pour accompagner l'agent dans ses démarches
- Suivi et l'évaluation professionnelle d'un agent en situation de handicap

Au niveau de l'organisation

- Éléments pour un plan d'action pour le maintien physique, social et professionnel de l'agent

Objectifs

- Aborder la politique du handicap au travail dans sa globalité : recrutement, intégration et maintien dans l'emploi dans le sens d'une approche intégrée
- Définir son rôle dans la gestion du handicap au travail
- Interroger et adapter ses pratiques professionnelles
- Identifier les acteurs à mobiliser et les leviers d'intervention et d'action

Agent des Agences régionales de santé (ARS)

Nos formations initiales

Découvrez nos modules de formation initiale :

- | | |
|---|----|
| ● Assistant de prévention issu des ARS | 31 |
| ● Conseiller de prévention issu des ARS | 32 |



Assistant de prévention issu des agences régionales de santé (ARS)

Formation initiale

Public cible

Assistant de prévention

Intervenants

Conseiller de prévention, ingénieur de prévention, inspecteur du travail, inspecteur santé, sécurité au travail, consultant

Durée

E-learning : 1 heure 30
puis 5 jours (30 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Évaluations en cours (quiz) de formation et finale (cas pratique)

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
200€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupe et individuels, retours d'expérience en collectif
e-learning : visite virtuelle

Contenu de la formation

Cadre réglementaire de la prévention (e-learning)

- Evolution des politiques publiques de prévention
- Sources législatives et réglementaires en matière de santé et sécurité au travail
- Rôle et missions des acteurs, responsabilités de chacun

Missions de l'assistant de prévention spécifique ARS

- Activités de l'assistant de prévention
- Démarche d'évaluation des risques
- Méthodes et outils d'intervention
- Visite des locaux

Savoir-faire

- Construction du positionnement comme l'assistant de prévention
- Communication et animation du réseau
- Adaptation des outils et des méthodes de communication aux situations et aux acteurs

Spécialisation

- Prévention des risques psychosociaux (RPS)

Objectifs

- Connaître les principaux points de réglementation santé, sécurité au travail applicable à la fonction publique
- Identifier le système d'acteurs de la prévention dans la fonction publique
- Participer à la mise en œuvre de la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels dans son établissement

Conseiller de prévention issu des agences régionales de santé (ARS)

Formation initiale

Public cible

Conseiller de prévention
Formation ouverte
à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention,
ingénieur de prévention,
inspecteur du travail,
inspecteur santé, sécurité
au travail,
consultant

Durée

E-learning : 1 heure 30
puis 7 jours (42 heures)
puis évaluation à distance : 1 heure

Modalités

Présentiel ou à distance
Evaluation de fin de
formation :
cas pratique

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
200€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en
situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Cadre réglementaire de la prévention (e-learning préalable)

- Evolution des politiques publiques de prévention
- Sources législatives et réglementaires en matière de santé, sécurité au travail (SST)
- Rôle et missions des acteurs, responsabilités de chacun

L'activité du conseiller de prévention

- Missions et le positionnement du conseiller de prévention
- Démarche d'évaluation des risques
- Prévention des risques psychosociaux (RPS)

Méthode et outils pour l'activité de CP :

- Outils et documents utiles pour la prévention et de suivi des actions
- Visite des locaux et visite thématique
- Rédaction de rapports
- Spécificités de la mission
- Appréhension son rôle de coordinateur de la prévention au sein de son établissement

Objectifs

- Connaître les principaux points de la réglementation SST applicable à la fonction publique
- Identifier le système d'acteurs de la prévention dans la fonction publique
- Animer la démarche d'évaluation et de prévention des risques professionnels dans son établissement
- Assurer le suivi des actions du programme de prévention
- Animer le réseau des assistants de prévention

Agent de l'Education nationale



Nos formations spécifiques

Découvrez cette formation surmesure :

- Initiation aux plans particuliers de mise en sûreté

34

Initiation aux plans particuliers de mise en sûreté

Formation spécifique

Public cible

Assistant et conseiller de prévention de l'éducation nationale et de l'enseignement supérieur

Intervenants

Conseiller de prévention académique

Durée

1 jour (6 heures)

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation formative :
exercice de mise en situation
et/ou questionnaire

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
200€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Réglementation des PPMS dans l'Education Nationale et l'Enseignement Supérieur

- Eléments fondamentaux du Cadre réglementaire

Rédaction des plans

- Rédaction à partir du guide d'élaboration des plans particuliers de mise en sûreté

Mise en situation :

- Préparation de PPMS face aux risques majeurs
- Mise en situation à partir de scénarii d'exercice, élaboration de plans particuliers de mise en sûreté

Objectifs

- Identifier le cadre réglementaire relatif à l'éducation nationale et à l'enseignement supérieur
- Savoir élaborer un plan particulier de mise en sûreté et procéder à sa mise en place
- Savoir réagir face aux risques majeurs

Information et sensibilisation



Nos formations thématiques

Formez vous grâce :

- Information sur le métier et les missions d'assistant/conseiller de prévention 36
-



Information sur le métier et les missions d'assistant/conseiller de prévention

Formation spécifique

Public cible

Tout agent
Formation ouverte
à l'interministériel

Intervenants

Conseiller de prévention

Durée

1 jour (6 heures)

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation formative :
exercice de mise en
situation et/ou quizz

Prérequis

Aucun

Tarifs

Tarif interministériel :
200€/jour/stagiaire TTC
Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en
situation, travaux en sous-
groupes et individuels, retours
d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Notions fondamentales de la santé, sécurité au travail (SST) dans la fonction publique d'Etat

- Sources législatives et réglementaires applicables en matière de SST
- Responsabilités pénales en matière de santé, sécurité au travail
- Rôle et missions des acteurs et responsabilités : chef de service, médecin de prévention, membres du comité social administratif/formation spécialisée en santé sécurité et conditions de travail, agents, inspecteur santé, sécurité au travail, etc.

Définir les missions et le positionnement de l'assistant/conseiller de prévention

- Introduction de la lettre de cadrage
- Domaines d'action
- Activité de l'assistant au quotidien: observation, analyse, diagnostic, proposition, conseil, impulsion
- Mission d'évaluation des risques professionnels (initiation)

Objectifs

- Sensibiliser les agents à la SST ainsi qu'à la prévention des risques professionnels dans la fonction publique
- Mobiliser des agents pour promouvoir la culture de la SST dans l'établissement
- Savoir identifier les spécificités liées à la mission d'assistant/conseiller de prévention comme agent préventeur de terrain

Accidents



Nos formations thématiques

Formez vous grâce à nos deux modules de formations sur cette thématique :

- | | |
|---|----|
| ● Accident de travail | 10 |
| ● Accident industriel : accompagnement d'une cellule de crise | 38 |



Accident industriel : accompagnement d'une cellule de crise

Formation spécifique

Public cible

Membre d'une cellule de crise

Intervenants

Formateurs en prévention des risques majeurs

Durée

2 jours (12 heures)

Modalités pédagogiques

Présentiel ou à distance
Evaluation formative :
exercice de mise en situation et/ou quizz

Prérequis

Aucun

Tarif

Tarif groupe : sur devis

Groupe

Nombre de places min. : 5
Nombre de places max. : 15

Méthode d'animation

Partage de contenus, mise en situation, travaux en sous-groupes et individuels, retours d'expériences en collectif

Contenu de la formation

Appréhender la notion de risques majeurs

- Définition des risques majeurs
- Gestion une crise provoquée par un risque majeur

Cellule de crise : rôles et missions

- Définition les rôles et missions d'une cellule de crise
- Appropriation des documents
- Quelles actions mettre en œuvre avant, pendant et après la crise ?

Mise en situation : cas pratique

- Réalisation d'exercices pratiques
- Retours d'expérience
- Débriefing
- Rédaction de compte rendu

Objectifs

- Identifier son rôle et ses missions en tant qu'acteur de la cellule de crise afin d'agir en cas de crise potentielle
- Savoir mobiliser des réflexes acquis grâce à l'expérimentation
- Savoir anticiper les facteurs de crise
- Savoir anticiper ses actions en cas de crise majeure
- S'approprier des outils propres à son administration en matière de gestion de crise

Risques psychosociaux



Nos formations thématiques

Formez vous grâce à nos deux modules de formation :

- | | |
|---|----|
| ● Prévenir les risques psychosociaux : outils et moyens | 25 |
| ● Prévenir les risques psychosociaux en CSA/FS SSCT | 13 |

Cellule de crise



Nos formations thématiques

- Accident industriel : accompagnement d'une cellule de crise 38
-

Risque amiante



Nos formations thématiques

- Risque amiante 21
-

Diversité



Nos formations thématiques

- Prévenir le harcèlement et les violences sexistes et sexuelles 26
 - Handicap au quotidien : quels leviers pour les RH et le management ? 29
-

CONTACTS



Institut national du travail, de la formation professionnelle
et de l'emploi
Service des actions en santé sécurité au travail dans
la fonction publique
1498 route de Sain Bel
69280 Marcy L'étoile
e-mail : intefp.polepartenariat@travail.gouv.fr



Edouard ROBIN
Responsable de projet et de développement santé au travail
06 28 40 28 31
edouard.robin@travail.gouv.fr

Leslie HADJADJ
Assistante de formation
06 45 76 00 15
leslie.hadjadj@travail.gouv.fr